Déclaration sur les efforts de l'Union européenne dans la lutte contre la corruption

2010/2077(DCE) - 18/05/2010 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur les efforts de l'Union européenne dans la lutte contre la corruption.

Rappelant que l'Union a ratifié la convention des Nations unies contre la corruption et soulignant l'importance que le Parlement européen donne à la lutte contre la corruption dans sa résolution relative au programme de Stockholm sur la liberté, la sécurité et la justice, le Parlement encourage les institutions européennes à adopter une politique globale de lutte contre la corruption et à mettre en place un mécanisme clair pour surveiller la situation dans les États membres de manière régulière.

La Commission est invitée :

- à fournir toutes les ressources nécessaires afin de mettre en application ce mécanisme de surveillance et d'assurer que ses conclusions et ses constatations soient suivies de manière efficace;

- à prendre, avec les autres agences européennes concernées, toutes les mesures nécessaires et d'allouer des ressources suffisantes afin d'assurer que les fonds communautaires ne soient pas soumis à la corruption, et d'adopter des sanctions dissuasives en cas de corruption et de fraude.